



## PUBLIC

REFERENCE : TROD VHB



Personnes susceptibles de réaliser des TROD VHB

## FORMATION A LA REALISATION DES TROD VHB conformément à l'arrêté du 16 juin 2021 – PARTIE THEORIQUE

**PRE REQUIS :** être salarié ou bénévole dans une structure autorisée à réaliser les TROD VHB

**ANALYSE DU BESOIN :** Formation réglementée par l'arrêté du 16 juin 2021

### OBJECTIFS

Acquérir les connaissances théoriques de la formation des personnes susceptibles de réaliser des TROD VHB selon les objectifs fixés par l'arrêté du 16 juin 2021 fixant les conditions de réalisation des tests rapides d'orientation diagnostique de l'infection par les virus de l'hépatite B (VHB), en milieu médico-social ou associatif et autres centres et établissements autorisés

### MOYENS PEDAGOGIQUES

- Cas pratiques de mise en situation
- Apports théoriques sous forme de diaporamas animés audios (vidéos)
- Formation synchrone : l'échange avec les autres apprenants et avec les tuteurs s'effectue en temps réel, par chat
- Ressources pédagogiques : résumés, fiches mémo de la HAS... téléchargeables et disponibles dans l'espace de formation personnel de l'apprenant

### METHODES D'EVALUATIONS

- Évaluation de la satisfaction et des réactions des apprenants pour une amélioration continue des parcours de formation
- Évaluation des apprentissages réalisés en termes de connaissances et de compétences par un pré-test et un post-test et un calcul du pourcentage de progression



## DÉTAILS DU PROGRAMME

### ▶ Module 1 : PRE-TEST (30 min)

- L'apprenant répond à une série de mises en situations

### ▶ Module 2 : COURS (1 h)

1. Aspects législatifs en matière de dépistage par TROD actualisés suite à l'arrêté du 16 juin 2021
2. Principes du dépistage conventionnel en laboratoire de biologie médicale et en particulier pour l'hépatite virale B qui nécessite le recours à un dépistage des 3 marqueurs (antigène de surface HBs, anticorps anti-HBs, anticorps anti-HBc).
3. L'interprétation des résultats, et les limites du TROD AgHBs (un seul des 3 marqueurs nécessaire au dépistage conventionnel).
4. Les tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) de l'infection par le VHB
5. La conduite à tenir en cas d'accident d'exposition au sang.

### Module 3 : EVALUATION (30 min)

- ▶ Cas pratiques (pourcentage de progression)
- Évaluation à chaud de la formation

## MODALITES

### ✓ Sessions de 3 mois :

du 15 janvier au 15 avril  
du 15 avril au 15 juillet  
du 15 septembre au 15 décembre

- Pré-inscription en ligne sur [www.biologie-elearning.fr/devenir-client](http://www.biologie-elearning.fr/devenir-client)
- Durée : 100 % à distance - 2 h réparties sur 3 mois
- Tarif de la formation : 79 euros net de taxe
- Délai d'accès : 1 semaine
- Connexion à la plateforme de formation e-learning à partir du site web [www.biologie-elearning.fr](http://www.biologie-elearning.fr). Les identifiants de connexion sont communiqués par mail à l'apprenant ou au responsable de l'inscription avant le début de la session.
- Relances et envois réguliers, par mail, des synthèses sur les états d'avancement et les scores des apprenants

### > EXPERTS

**COREVIH Lyon Vallée du Rhône**



### > E-TUTEUR

**Dr Dellamonica,**  
**Biologiste médical**

Le tuteur est disponible aux heures d'ouverture des laboratoires par téléphone ou via la plateforme de formation.